



PROVINCE de QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE

AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général, de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Isidore le 5 avril 2021 à 20 heures au 671, rang Saint-Régis, Saint-Isidore pour statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

** DM-08-2021 **

Site concerné :

Lot : 2868178
Adresse projetée : 180 rue Boyer
Zone : I-224

Nature et effet des dérogations mineures demandées :

La demande porte sur l'agrandissement d'un bâtiment industriel :

- Permettre des marges latérales de 2,95 m alors que le règlement de zonage 340-2010 stipule que les marges latérales minimales sont de 4 m.
- Permettre des marges latérales totales de 6 m alors que le règlement de zonage 340-2010 stipule que la marge latérale totale minimale est de 10 m.
- Permettre une marge arrière de 6,1 m alors que le règlement de zonage 340-2010 stipule que la marge minimale est de 7 m.
- Permettre un espace de chargement en cour avant alors que le règlement de zonage 340-2010 stipule que ce n'est pas permis
- Permettre une porte de garage sans accès véhiculaire alors que le règlement de zonage 340-2010 stipule que ce n'est pas permis

Le Conseil statuera cette demande à l'occasion de la séance ordinaire mentionnée ci-haut. Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en envoyant un courriel au urbanisme@municipalite.saint-isidore.qc.ca ou en appelant au 450-454-3919.

Donné à Saint-Isidore ce 18 mars 2021.

Sébastien Carignan-Cervera
Directeur général

CERTIFICAT de PUBLICATION

Je, soussigné, résidant à Saint-Isidore certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant deux copies, aux endroits désignés par le Conseil, le 18^e jour de mars 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 18^e jour de mars 2021
